

Communiqué de presse

Comité Interministériel de Modernisation de l'Action Publique du 17 juillet 2013

Lors de la réunion de présentation du rapport REBIERE et WEISS convoquée par le directeur de cabinet du Ministre de la Fonction publique, la veille du CIMAP, il a été indiqué aux organisations syndicales que le gouvernement avait l'intention de prendre des décisions dès le 17 juillet quant à l'évolution de l'administration territoriale de l'Etat.

Le directeur de cabinet de Madame Lebranchu a proposé aux organisations syndicales qu'une concertation soit organisée ultérieurement sur la mise en œuvre de ces décisions !

La CGT a dénoncé cette méthode et la politique du fait accompli !

La CGT a réitéré ses exigences pour qu'aucune décision ne soit prise lors du CIMAP du 17 juillet.

Elle a également réitéré sa demande d'ouverture d'un réel processus de négociation sur :

- Les missions de l'Etat et leurs conditions d'exercice.
- La mise en œuvre de services publics de pleine compétence et de proximité sur l'ensemble des territoires.
- Les moyens budgétaires, humains et matériels devant être dévolus aux administrations.
- La consolidation et l'amélioration significative des droits et des garanties des personnels.

La CGT sera particulièrement attentive aux contenus du CIMAP du 17 juillet et appelle les personnels à rester mobilisés et déterminés pour imposer la prise en compte de leurs revendications.

Montreuil, le 16 juillet 2013